

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

EXTRAIT N° 53.23 DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 04 DECEMBRE 2023

Membres du Bureau Communautaire :

- **En exercice :** 18
- **Présents :** 12
- **Votants :** 13 (1 procuration)
- **Suffrages exprimés :** 13 (13 pour)
- **Secrétaire de séance :** M. Florent ARMAND

Le quatre décembre deux mille vingt-trois, à dix-sept heures trente, le Bureau Communautaire dûment convoqué le vingt-sept novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du bâtiment siège de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch (commune de Sisteron), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Présents : ARMAND Florent, DUPRAT Jean-Marc, DURANCEAU Damien, GARCIN Françoise, GARCIN Martine, GAY Robert, LOMBARD Pascal, MAGNAN Jean-Michel, MORENO Juan, SIGAUD Jean-Yves, SPAGNOU Daniel, TEMPLIER Jean-Pierre.

Représenté : SCHÜLER Jean représenté par LOMBARD Pascal à qui il a donné procuration.

Absents excusés : ARLAUD Véronique, D'HEILLY Alain, MAGNUS Philippe, MARTIN Florent, TENOUX Gérard.

ORDRE DU JOUR : Marché pour la fourniture de matériel, de petit outillage et d'équipement pour les services techniques de la CCSB

L'exercice des missions de la CCSB (comme l'entretien des espaces verts, des sentiers de randonnée, des véhicules) nécessite que les agents techniques intercommunaux puissent disposer de matériel, d'outillage et d'équipements.

Il convient donc de lancer un marché de fournitures permettant de répondre aux besoins de façon mutualisée.

Le montant estimatif du marché est de 90 000 € HT. Il serait donc lancé selon une procédure adaptée.

Il serait alloti de la manière suivante :

- Lot 1 : Matériel pour les espaces verts
- Lot 2 : Equipement électroportatif
- Lot 3 : Matériel d'atelier
- Lot 4 : Outillages professionnels divers.

Après avoir délibéré, le bureau communautaire :

- approuve le lancement du marché pour la fourniture de matériel, de petit outillage et d'équipement destinés aux services techniques de la CCSB ;
- autorise le président ou son représentant à attribuer le marché à la ou les entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères énoncés dans le règlement de la consultation ;

- autorise le président ou son représentant à signer et notifier les marchés à la ou les entreprises retenues ainsi que tous les documents nécessaires à leur exécution.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,
Le jour de réception en Préfecture.

Pour extrait conforme

Le Président,

Daniel SPAGNOU



Le secrétaire de séance,

Florent ARMAND

Publiée le : **12 DEC. 2023**